

# LES AIDANTS



COMMENT ÇA MARCHE ?



### Qu'est ce qu'un proche aidant ?

C'est le salarié venant en aide, de manière régulière et fréquente, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne, d'un proche en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie, d'un handicap ou d'un accident de la vie.

### Qui est considéré comme un proche ?

- Le conjoint : Marié/pacsé ou vivant maritalement avec le salarié
- Les descendants : Enfants en filiation directe, petits enfants si le salarié détient l'autorité parentale
- Les ascendants : Parents du salarié en ligne direct, les grands parents si incapacité des parents
- Les collatéraux : Frères et sœurs, oncles et tantes.
- Toute personne placée sous responsabilité familiale du salarié suite à une décision de justice
- Toute personne ayant désigné le salarié comme "personne de confiance"

### Dans quel cas puis-je bénéficier du dispositif ?

- Votre proche est atteint d'un handicap dont le taux d'incapacité est supérieur ou égal à 50%
- Votre enfant mineur handicapé nécessite une aide parentale soutenue (Pas de taux minimum)
- Il y a une perte d'autonomie avec un niveau de GIR inférieur ou égal à 4, ou pour les accidents, un taux d'invalidité de catégorie 3
- Il y a un accident de la vie entraînant une hospitalisation et/ou une immobilisation à domicile de plus de 21 jours et nécessitant une aide soutenue à domicile ou soins contraignant
- Votre proche est atteint d'une pathologie lourde et invalidante.

### Quelles peuvent être les dispositions mis en place ?

- Plus de souplesse avec la possibilité:



De télétravailler si la fonction est éligible, de travailler sur un autre site, d'ajuster son amplitude hebdomadaire, d'accéder plus facilement au planning 32h, d'accéder à un temps partiel



- Jusqu'à 10 jours/an d'absence spécifique crédité sur un compteur aidant :  
Utilisable en heure (sauf salarié en forfait jour), demi-journée ou journée.  
Peut-être complété par le don de jour + abondement de 10% par le MACIF



Maintien du salaire

Aucun justificatif à fournir en cas d'absence. Il faudra néanmoins avertir en amont, son responsable de l'utilisation de ce compteur.

Possibilité de cumuler ces jours d'absences avec les jours de congés

*Pour rappel, il existe également d'autres dispositifs MACIF qui peuvent se cumuler avec ce compteur, comme le congé de solidarité familiale, le congé parental ou le congé proche aidant.*

- Un soutien financier de 1200€ maximum/an permettant de couvrir une situation ponctuelle non prise en charge par d'autres dispositifs, comme :



Des frais d'hébergement près d'un hôpital

Frais de transport pour se rendre auprès de l'aidé

Frais de garde d'enfant exceptionnel

### Quelles sont les autres dispositifs possibles ?

En complément la MACIF a mis en place :

- MPPM : Aide à la constitution de dossier pour FAS pour l'achat de matériel médical, le financement d'aide à domicile
- MACIF EVASION : Prise en charge de tout ou partie des frais de location pour les besoins de répit de l'aidant
- B2V : Services d'action sociale pour les aidants ( prêt bancaire, soutien psychologique, séance d'activité physique; soutien scolaire...)
- IMA SANTÉ : Mise à disposition de personnel à domicile...



### Qui contacter pour activer le dispositif ?

- Marion LE FRIEC - Référente aidants de proximité pour les salariés SAM Sud Ouest et Supports : [marion.lefrie@macif.fr](mailto:marion.lefrie@macif.fr)
- Sylvie LEFRANC - Référente aidants de proximité pour les salariés SAM Nord Ouest, Nord Est et Sud Est : [slefranc@macif.fr](mailto:slefranc@macif.fr)

Une fois la demande réalisée, elle sera ensuite étudiée. Une réponse sera apportée par le référent aidant de proximité.



Valérie SINIGAGLIA - 06.21.13.50.71

Sylvie DE MORAIS DEZETTER - 06.21.25.09.10

Catherine FUSS - 06.15.78.84.96

Elisabeth MARCONNES - 06.41.83.10.65

Sébastien FRAINEAU - 06.25.23.84.44

Une question ? Besoin d'aide ?  
Contactez nous !

Retrouvez nous sur notre site :

<https://cftc-macif.fr/>

ou par mail : [cftcmacif@gmail.com](mailto:cftcmacif@gmail.com)



CFTC\_MACIF\_SAM

